

Direction des ressources Humaines
Affaires Médicales
AY/JLD/SG – 2024

**DÉSIGNATION AUX FONCTIONS DE
CHEF DE SERVICE ADJOINT
N°2024-004**

LE DIRECTEUR ET LE PRÉSIDENT DE LA COMMISSION MEDICALE D'ÉTABLISSEMENT,

- Vu l'article R.6146-4 du Code de la Santé Publique ;
- Vu la candidature de Monsieur le Docteur Fabrice THIOILLIERE ;
- Vu la proposition de Monsieur le Professeur Vincent PIRIOU, chef du service Anesthésie Réanimation Médecine Intensive, de nommer le Docteur Fabrice THIOILLIERE en qualité de chef de service adjoint ;
- Vu l'avis favorable de Monsieur le Docteur Philippe RAGUÉ, chef du pôle Chirurgie Médico-Technique ;

DÉCIDENT DE DÉSIGNER

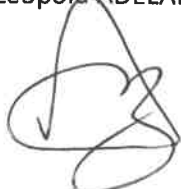
Monsieur le Docteur Fabrice THIOILLIERE en qualité de chef de service adjoint Unité de Soins Critiques à compter du 5 février 2024 pour une durée de 4 ans.

Fait à Vienne,

Le 2 février 2024

Le Président de la CME

Léopold ADÉLAÏDE



Le Directeur par intérim

Achour YAHIAOUI



Achour YAHIAOUI
Directeur Général par Intérim

N° FINESS



380000174